



**Message du Président du Conseil National Patronat  
du Togo**

**Monsieur Coami Sedolo TAMEGNON**

**A l'occasion de la célébration du 1<sup>er</sup> mai 2020**

Comme les années précédentes, nous célébrons cette année encore le 1<sup>er</sup> mai, en souvenir des luttes héroïques menées par les travailleurs pour la reconnaissance de leurs droits.

C'est à ce propos qu'au nom du Conseil National du Patronat et au nom de l'ensemble des Employeurs du Secteur Privé, nous voudrions adresser ce message à l'ensemble du monde du travail, en particulier aux organisations syndicales des travailleurs et à leurs responsables.

L'adage populaire affirme que le travail libère et ennoblit l'homme. Et Voltaire de renchérir au 19<sup>ème</sup> siècle que « le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin ».

Cependant, il faut prendre garde pour qu'à terme, le travail ne finisse par asservir l'homme. C'est précisément à cette mise en garde que des organisations internationales chargées des problèmes de travail et d'emploi consacrent tous leurs efforts à faire évoluer le monde du travail vers la notion et l'application du principe du travail décent.

Avec la survenue du coronavirus provoquant une pandémie mondiale, les regroupements humains sont devenus des occasions de risques de contamination. Ainsi les entreprises et les lieux de travail sont soumis aux mesures barrières, à savoir, entre autres, la distanciation à observer entre les personnes et la limitation de leur circulation. Ces dispositions salutaires posent malheureusement d'énormes problèmes aux travailleurs aussi bien qu'aux employeurs.

Si nous évoquons les contraintes de confinement des personnes instaurées dans certains pays, il n'y a plus guère de place pour le travail ni de production pour les entreprises.

Qu'il me soit permis ici de saluer le courage, l'abnégation et le sacrifice de tous ces employés et employeurs qui se battent sur tous les fronts pour notre existence.

Il faut reconnaître cependant que nous nous trouvons aujourd'hui face à une crise sanitaire sans précédent, avec ses conséquences incommensurables sur l'économie et sur la vie des populations.

Ce marasme économique prévisible nous commande tous de nous serrer les coudes, d'adopter des attitudes responsables afin de renforcer la solidarité humaine en vue de lutter efficacement contre cette pandémie.

A cet effet, en ce qui nous concerne, nous avons communiqué des informations utiles aux employeurs, à travers un guide inspiré des travaux de l'Organisation Internationale des Employeurs (OIE). Nous avons également publié un plan de continuité des activités (PCA), document d'autoévaluation des entreprises, pour les aider à s'adapter à la situation créée par l'impact de la pandémie. Un questionnaire a été élaboré par nos soins et communiqué aux employeurs, pour mieux cerner leurs préoccupations. Sur la base des informations recueillies, nous avons établi un diagnostic de l'impact de la pandémie sur les divers secteurs d'activités. Ceci pour nous permettre de mener un plaidoyer auprès de nos différents partenaires nationaux et internationaux en vue de solliciter leurs appuis au secteur privé.

Dès le début des annonces de dispositions de lutte contre le coronavirus prises par le gouvernement pour lutter contre les risques d'extension de la maladie, nous avons élaboré des communiqués pour demander aux entreprises d'observer toutes les mesures recommandées par les autorités publiques et les organisations sanitaires en vue de garantir la santé des travailleurs. Par la même occasion, nous avons rappelé aux employeurs de prendre les dispositions utiles pour la sauvegarde des emplois autant que faire se peut.

Notre souci à ce propos visait la recherche des intérêts des travailleurs, qui demeurent par ailleurs la plus grande richesse de nos entreprises, mais en même temps la préservation de l'outil de production que constitue l'entreprise.

Aujourd'hui, malgré les mesures courageuses prises par le gouvernement dans sa stratégie de riposte au COVID-19, nous nous trouvons au creux de la vague. Nos entreprises ont été vigoureusement secouées.

Nous voudrions exprimer au chef de l'Etat et aux autorités publiques nos vifs remerciements pour les mesures sanitaires, économiques et sociales prises. Nous souhaitons vivement le renforcement desdites mesures économiques au regard des difficultés que connaît le secteur privé face à cette pandémie d'une ampleur sans précédent.

D'ores et déjà, nous anticipons l'atténuation ou mieux encore la fin de cette crise sanitaire.

En matière de perspectives, nous attendons une relance vigoureuse de l'économie nationale, notamment par la revalorisation des revenus pour une relance conséquente de la consommation.

Certes, en évoquant la revalorisation des revenus, nous n'ignorons pas le risque d'inflation qui pourrait en découler si la production n'est pas soutenue par l'Etat et nos partenaires à travers le système bancaire.

Nous comptons par ailleurs sur la qualité de la formation, notamment la formation technique et professionnelle, pour une amélioration de la qualité et de la capacité des travailleurs en vue d'une amélioration de la productivité du travail.

En outre, l'accent devra être mis également sur l'auto emploi formel afin d'ouvrir des perspectives prometteuses pour l'emploi et les revenus.

Enfin, c'est l'occasion où jamais, de faire jouer les leviers du dialogue social, à travers une session du Conseil National du Dialogue Social, afin de rechercher ensemble et de façon coordonnée les options les plus propices pour endiguer les conséquences néfastes de l'impact de la pandémie de Covid-19.

Nous espérons qu'ainsi, nous pourrions nous situer à nouveau dans la dynamique du Plan National de Développement, qui devrait faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours de sa mise en œuvre en vue d'une éventuelle actualisation.

C'est fort de ces suggestions et en comptant sur notre nécessaire solidarité commune que nous souhaitons à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs une bonne fête du travail.